MAIRIE DE VERSONNEX 01210

Délibération n°: D2025007025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18 Date de la convocation : 30 juin 2025

Votes exprimés: 17

Séance du 07 juillet 2025

Le 07 juillet 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

<u>PRESENTS</u>: Jacques DUBOUT (maire) - Patrick HEIDELBERGER - Jean-Laurent FERVEL - Marie-Anne SOLETTI - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Michael BIRNER - Daniel DEVISCOURT - Emeline HEDRICH - Roland MERLEAU - Céline PAUGET - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN

<u>PROCURATIONS</u>: Nicolas BLOUQUY donne procuration à Pascale STEINMANN- Evelyne MARTIN donne procuration à Marie-Anne SOLETTI – Jocelyne PETRY donne procuration à Céline PAUGET - Donata ROTH donne procuration à Daniel DEVISCOURT - Laurence TAQUET donne procuration à Jean-Laurent FERVEL

ABSENT: Roxane PERRET

Secrétaire de séance : Pascale STEINMANN

<u>OBJET</u>: DEMANDE SUBVENTION « PACTE TERRITOIRE 2024-2026 AIN TERRE DE VELO » PLAN DE FINANCEMENT VOIE DOUCE VERSONNEX-SEGNY-CESSY

M. Le Maire explique au conseil municipal en vue d'une demande de subvention déposée au Département de l'Ain, relatif à l'aménagement d'une voie verte conformément au schéma directeur de Pays de Gex Agglo.

PLAN DE FINANCEMENT

Pacte territoire 2024-2026 Ain Terre de Vélo Voie douce Versonnex-Segny-Cessy				
Etudes	77 000,00€		Autofinancement	643 882,00€
Travaux	773 000,00€		Département de l'Ain	36 000,00€
			Pays de Gex Agglo	170 118,00€
TOTAL	850 000,00€			850 000,00€

Accusé de réception en préfecture 001-210104352-20250708-D2025007025-DE Date de télétransmission : 08/07/2025 Date de réception préfecture : 08/07/2025

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des instances concernées ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance Pour extrait conforme,

M. Le Maire

Jacques DUBOUT

Secrétaire de séance Pascale STEINMANN

Leour

Rendu exécutoire Le 08/07/2025 Publié Le 09/07/2025